

Legislative
Assembly
of Ontario



Assemblée
législative
de l'Ontario

1^{re} SESSION, 44^e LÉGISLATURE, ONTARIO
4 CHARLES III, 2026

Projet de loi 118

Loi proclamant le mois de mai Mois du patrimoine bouddhiste

Coparrains :
Député(e) A. Gilmour
M. T. Rakocevic

Projet de loi de députés

1^{re} lecture 14 mai 2026
2^e lecture
3^e lecture
Sanction royale



Loi proclamant le mois de mai Mois du patrimoine bouddhiste

Préambule

Le Canada compte plus de 300 000 adeptes du bouddhisme, dont plus de la moitié vit en Ontario. Depuis plus de 100 ans, les bouddhistes contribuent de façon importante à façonner le tissu social, culturel et spirituel de l'Ontario. Grâce à leurs enseignements axés sur la compassion, la non-violence et l'unité de l'humanité, ils favorisent l'unité et l'harmonie interconfessionnelle.

Fondé il y a plus de 2 500 ans, le bouddhisme est l'une des plus anciennes traditions spirituelles du monde. Il est pratiqué dans toute l'Asie et au-delà, notamment en Inde, au Tibet, en Chine, au Japon, en Corée du Sud, au Vietnam, au Sri Lanka et en Thaïlande, et englobe différentes traditions comme le Theravada, le Mahayana et le Vajrayana.

Le bouddhisme est une religion en pleine croissance au Canada : on trouve de nombreux centres de méditation, temples et lieux dédiés au dharma dans toutes les provinces et tous les territoires. Les communautés bouddhistes de l'Ontario offrent un large éventail de services indispensables, qu'il s'agisse de programmes sur la pleine conscience dans les écoles, les lieux de travail, les établissements de soins de santé et les centres communautaires, de l'aide aux populations vulnérables, de programmes d'enseignement sur la philosophie et l'éthique bouddhistes ou de dialogue interconfessionnel favorisant la tolérance et la compréhension.

Au mois de mai, de nombreux bouddhistes célèbrent Vesak, le jour de commémoration de la naissance, de l'illumination et de l'atteinte du nirvana final du Gautama Bouddha. Fête la plus sacrée pour des millions de bouddhistes dans le monde entier, Vesak est marqué par de la réflexion, des actes de générosité et des rassemblements dans la communauté. En proclamant le mois de mai Mois du patrimoine bouddhiste, la Province de l'Ontario reconnaît le rôle du bouddhisme dans le paysage spirituel et culturel de l'Ontario et célèbre la croyance, les traditions et l'histoire uniques des bouddhistes en Ontario et dans le monde.

Pour ces motifs, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Mois du patrimoine bouddhiste

1 Le mois de mai de chaque année est proclamé Mois du patrimoine bouddhiste.

Entrée en vigueur

2 La présente loi entre en vigueur le jour où elle reçoit la sanction royale.

Titre abrégé

3 Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de 2026 sur le Mois du patrimoine bouddhiste*.

NOTE EXPLICATIVE

Le projet de loi proclame le mois de mai de chaque année Mois du patrimoine bouddhiste.